

La Communauté de Communes Sausseron-Impressionnistes (C.C.S.I.)

Communauté de communes

SAUSSERON
IMPRESSIONNISTES

Le territoire de la CCSI comporte les 15 communes suivantes : Arronville, Auvers-sur-Oise, Butry-sur-Oise, Ennery, Epiais-Rhus, Frouville, Génicourt, Hédouville, Hérouville, Labbeville, Livilliers, Menouville, Nesles-La-Vallée, Vallangoujard, Valmontois, soit, au total, près de 20 000 habitants.

Pourquoi une Communauté de communes ?

Trois raisons principales poussent à la constitution des communautés de communes.

1/ Nos petites communes ne peuvent réaliser seules certaines actions que la population attend d'elles ; il est donc logique qu'elles se regroupent pour être en mesure d'agir dans les domaines concernés (ex : enfance).

2/ Dans d'autres domaines, le regroupement peut permettre d'intéressantes économies d'échelle (ex : travaux de voirie).

3/ Au-delà de ces logiques de mutualisation, l'approche de différentes questions peut s'avérer plus pertinente à une échelle territoriale plus large (ex : activité économique).

La Communauté est **un projet commun porté par la volonté des élus** d'agir ensemble.

Le **territoire de la Communauté** vient d'être élargi, dans le cadre d'une **réforme territoriale** qui a comporté une profonde refonte de la carte des intercommunalités en Ile-de-France au 1er janvier 2016. Suite à la dissolution de la Communauté de communes de la Vallée de l'Oise et des Impressionnistes, les communes d'Auvers-sur-Oise, Butry-sur-Oise et Valmontois viennent ainsi de rejoindre le périmètre de l'ancienne Communauté de communes de la Vallée du Sausseron, devenue Communauté de communes Sausseron Impressionnistes (CCSI). Le territoire de la CCSI comporte les 15 communes suivantes : Arronville, Auvers-sur-Oise, Butry-sur-Oise, Ennery, Epiais-Rhus, Frouville, Génicourt, Hédouville, Hérouville, Labbeville, Livilliers, Menouville, Nesles-La-Vallée, Vallangoujard, Valmontois, soit, au total, près de 20 000 habitants.

La Communauté a les compétences que les communes lui transfèrent. Lorsque les communes ont transféré une compétence à la Communauté, la Communauté est alors seule autorisée à agir dans le domaine considéré ; il n'y a pas de superposition possible, donc pas d'empilement des compétences et des dépenses. La loi rend obligatoire le transfert de certaines compétences, avec un échéancier sur plusieurs années.

Les actions de la Communauté sont principalement aujourd'hui :

- Un Parc d'activités économiques à Ennery (doté d'une charte environnementale, paysagère et architecturale généralement considérée comme remarquable)
- La promotion du tourisme, en lien avec la Région, le Département, le PNR du Vexin français, les communes et les offices de tourisme et syndicats existants (Auvers-sur-Oise)
- Des actions " petite enfance ", centres de loisirs (avec cette année l'ouverture d'un nouveau bâtiment à Nesles-la-Vallée), Accueils parents-enfants, Relais d'assistantes maternelles, crèches (avec, dans les prochains mois l'ouverture de deux multi-accueils intercommunaux, à Ennery et à Auvers-sur-Oise) ;
- Une école de musique ;
- La gestion des voiries à l'extérieur des villages ; ceci pour un moindre coût, du fait de la mutualisation ;
- L'aménagement de voies de circulation douce, affectées aux modes de déplacement non motorisés ;
- Le ramassage des ordures, à l'identique de ce qui se faisait auparavant
- Un projet intercommunal de vidéo-protection par surveillance des axes routiers ;
- La participation à l'ambitieux programme départemental de développement de la fibre optique ;
- Diverses actions de mutualisation entre les communes (gropement de commandes, services communs...)

Aussi même que, dans les grandes villes, se multiplient les conseils de quartier pour renforcer la participation de chacun aux affaires locales, ce serait, évidemment, une très grave erreur que de faire, aujourd'hui, quoi que ce soit qui puisse affaiblir le rôle des communes rurales auxquelles les habitants sont si attachés.

La Communauté, dont l'ambition doit rester modeste, n'a pas vocation à supplanter les communes. Bien au contraire, en modernisant la gestion publique locale au service des citoyens, elle confortera nos communes rurales qui sont - et devront rester - le lieu privilégié d'exercice de l'administration de proximité et le socle démocratique de l'organisation territoriale. La Communauté doit être considérée comme **un outil au service des communes**, destiné à les aider à produire **un meilleur service à la population pour un coût inférieur à ce qu'il serait si les communes agissaient séparément.**

C'est, en tout cas, dans cet esprit que nous agissons.

Marc GIROUD

Président de la Communauté

Source URL: <https://www.valmontois.fr/article/communaute-communes-sausseron-impessionnistes-ccsi>